

Dialogue social et relations avec les partenaires sociaux

Public :

Directeurs et responsables RH.

Managers et encadrants amenés à interagir avec les représentants du personnel.

Responsables d'organismes HLM souhaitant structurer et sécuriser leur dialogue social.

Prérequis :

Aucun

Durée :

2 jours (14 heures)

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le participant est capable de :

Comprendre le rôle, les droits et obligations des différentes instances représentatives du personnel (CSE, syndicats, délégués).

Développer des pratiques de dialogue social constructives et respectueuses du cadre légal.

Anticiper et gérer les situations de négociation sociale (accords, conflits, revendications).

Renforcer la coopération entre direction, encadrants et représentants du personnel.

Programme :

Comprendre le cadre et les enjeux du dialogue social

- Panorama du dialogue social en France et dans le logement social
 - Évolutions récentes du droit social
 - Particularités des conventions collectives HLM
 - Le rôle des syndicats et représentants du personnel
- Les instances représentatives du personnel
 - Le fonctionnement du CSE (missions, attributions, limites)
 - Délégués syndicaux, commissions, représentants de proximité
 - Les droits et moyens des élus
- Construire un climat de confiance
 - Postures et comportements favorisant un dialogue constructif
 - Identifier les attentes réciproques
 - Prévenir les tensions et blocages

Pratiques de la négociation sociale et gestion des situations sensibles

- Techniques de communication et de négociation sociale
 - Préparer et conduire une réunion avec les représentants du personnel
 - Les outils de la négociation collective

- Gérer les désaccords sans escalade
- Gestion des conflits sociaux
 - Identifier les signaux précurseurs d'un conflit
 - Méthodes de résolution amiable
 - Retours d'expériences dans le logement social
- Élaborer une stratégie de dialogue social durable
 - Bonnes pratiques pour instaurer un climat de coopération
 - Associer les partenaires sociaux à la conduite du changement
 - Définir un plan d'action adapté à son organisme

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et juridiques illustrés par des exemples concrets.

Études de cas inspirées du logement social.

Jeux de rôle (simulation de réunions de négociation).

Retours d'expériences et échanges entre participants.

Modalités d'inscription :

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

Modalités d'évaluation :

Le participant doit s'auto-évaluer au début et à la fin de la formation. Cette auto-évaluation est complétée par un questionnaire de fin de formation pour évaluer les compétences acquises durant de la formation et un questionnaire de satisfaction.